

info

OCTOBRE 2022

SCIERIES | SCP 125.02

contenu



- 1 Salaires horaires minima à partir du 1^{er} octobre 2022
- 2 Congé de deuil en cas de décès d'enfant/partenaire
- 3 Avantages et réductions exclusifs

1. Salaires horaires minima à partir du 1^{er} octobre 2022

Au 1^{er} octobre 2022, une **indexation de 1,81%** est appliquée. Dès lors, les salaires horaires minima sont adaptés comme suit à partir du 1^{er} octobre 2022 :

Salaires minima travailleurs – 38h/semaine

Catégories	38h/semaine	39h/semaine	40h/semaine
Non-qualifiés à l'embauche	€ 14,78	€ 14,40	€ 14,04
Non-qualifiés, après 6 mois	€ 14,85	€ 14,47	€ 14,11
Spécialisés	€ 15,07	€ 14,68	€ 14,32
Qualifiés	€ 15,31	€ 14,92	€ 14,54
Surqualifiés	€ 15,88	€ 15,47	€ 15,09

Salaire minimum ouvrier transporteur routier

Salaire minimum	€ 15,07
RGPT	€ 0,67

Salaire minimum étudiants

Agés	38h/semaine	39h/semaine	40h/semaine
15 ans	€ 8,42	€ 8,20	€ 8,00
16 ans	€ 8,73	€ 8,51	€ 8,29
17 ans	€ 9,80	€ 9,55	€ 9,31
18 ans	€ 11,02	€ 10,74	€ 10,47
19 ans	€ 12,25	€ 11,94	€ 11,64
20 ans	€ 13,78	€ 13,43	€ 13,09



Téléchargez notre app ACVBIE-CSCBIE



Rejoignez-nous sur :



2. 10 jours de congé de deuil en cas de décès d'enfant ou partenaire

Si vous perdez un enfant, un conjoint ou un partenaire cohabitant, vous aurez dorénavant **droit à 10 jours** d'absence rémunérée.

Les **3 premiers jours du congé de deuil** doivent être pris dans la période commençant le jour du décès et se terminant le jour des funérailles.

- Les **7 jours restants** peuvent être **pris librement** dans l'année qui suit le décès.
- A la demande du travailleur, ces 3 et 7 jours **peuvent être pris à un autre moment moyennant l'accord de l'employeur**.

Les parents d'accueil ont également droit à **10 jours** de congé de deuil lorsqu'un enfant placé, qui fait partie de la famille dans le cadre d'un placement familial de longue durée, décède. Dans le cadre d'un placement familial à long terme, l'enfant placé a droit à 3 jours de congé de deuil en cas de décès d'un parent d'accueil. En cas de **placement familial à court terme**, seulement **1 jour de congé de deuil** est octroyé en cas de décès d'un enfant placé. Un placement familial à court terme est un placement qui est prévu pour une période de moins de 6 mois.

3. Avantages et réductions exclusifs pour les affiliés de la CSCBIE

Ci-dessous, quelques exemples de réductions d'application au 1^{er} janvier 2022.

